Exécution des marchés publics

Le règlement financier des marchés publics

2 jours (14h00) | 4,6/5 | MP-6819021 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 395 € ht

Formations Compétences Métier › Marchés publics › Exécution des marchés publics

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Gérer les opérations de vérification et de liquidation ainsi que les dysfonctionnements éventuels
- Rédiger et/ou appliquer les clauses financières d'un marché
- Gérer les désaccords financiers avec ses fournisseurs

Sur l'année 2025, le taux d'atteinte des objectifs est de 92,86%

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

Prérequis

Aucun

Public concerné

Cadres et acheteurs chargés de la rédaction des pièces administratives, agents comptables et collaborateurs chargés de la liquidation ou de la vérification des dépenses, de l'État et des collectivités territoriales,

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

1er jour

Identifier le cadre contractuel et légal, préalable au règlement financier

- Les pièces particulières du marché (CCAP, AE et annexes financières)
- Les CCAG
- Les clauses de prix
 - les prix unitaires et/ou forfaitaires
 - les prix fermes, actualisables ou révisables

EXERCICES PRATIQUES
Calcul d'une actualisation et d'une révision de prix

ÉTUDE DE CAS
Analyse critique des clauses à incidence financière dans un CCAP

Gérer la procédure de règlement pendant l'exécution du contrat initial

- Les délais réglementaires de paiement
- Les pièces justificatives à l'appui du paiement
- Le délai de l'ordonnateur, de son MOE et celui du comptable
- La suspension du délai de paiement
- Le non-respect des délais de paiement
- Les intérêts moratoires et leur possible capitalisation
- Le projet de décompte et son contenu
- L'avance et ses modalités de remboursement
- Le caractère provisoire de l'acompte
- Le règlement partiel définitif : intérêt et limites
- L'application des pénalités (point sur le contenu des CCAG 2021 sur les pénalités)
- La retenue de garantie, la caution et la garantie à première demande
- L'impact financier des difficultés des entreprises
- Les primes et clauses d'intéressement
- Les clauses limitatives d'évolution des prix
- La facturation électronique

EXERCICES PRATIQUES
Calcul des avances
Calcul d'intérêts moratoires

2e jour

Gérer la procédure de règlement pendant l'exécution du contrat étendu ou modifié

- Les conditions limitatives permettant de modifier le marché
- Les cessions et les nantissements
- L'affacturage
- Les droits d'information et d'action de leurs bénéficiaires

- Les actes de sous-traitance
- Le paiement direct dans le cadre de la sous-traitance
- L'autoliquidation de la TVA en cas de sous-traitance dans le secteur du bâtiment
- Les conditions de cession d'un marché en cours

ETUDE DE CAS
Mises en situation de la modification du marché en cours d'exécution et analyse de l'impact financier

Maîtriser les aspects financiers en fin de marché

- L'établissement d'un décompte de résiliation
- Le cas du conflit sur le montant à payer
- La demande de paiement final dans le CCAG Travaux
- La procédure d'établissement du décompte général et définitif dans le CCAG Travaux (DGD tacite, mémoire en réclamation)
- La procédure de paiement pour solde des prestations dans les autres CCAG (hors travaux)
- La restitution de la retenue de garantie ou la levée des garanties de substitution

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation des acquis : Quiz avant la formation et après la formation pour mesurer les acquis, la progression. Évaluation à chaud : À la fin de la formation, un bilan qualité dématérialisé pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation. Évaluation à froid : À J+3 mois, une e-évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle.

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.